

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUETTREVILLE SUR SIENNE

Réunion du 26 Mars 2019
Convocation du 19 mars 2019
Affichage au 1^{er} avril 2019

Membres en exercice : 66

Membres présents : 39

Le vingt-six mars deux mil dix-neuf à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur GEYELIN Guy, Maire.

Présents :

M. Guy GEYELIN	Mme Dany LEDOUX	M. Camille MARIE	M. Régis BOUDIER
M. Michel HERME	Mr Hervé GUILLE	M. Pascal OUIN	M. Eric de LAFORCADE
M. Marcel VAILLANT	Mr Joël LEHODEY	M. Jacky L'HULLIER	Mme Brigitte OLIVIER-LEGRAND
Mme Dorothée LECLUZE	Mme Paulette SAVARY	M. Sébastien BELHAIRE	M. Joël CAPELLE
M. Michel FRANCOISE	Mme Cécile CAPT	M. Olivier ADDE	Mme Pierrette GOUESLARD
M. Alain HUBERT	M. Yves STURBEAUX	M. Vincent LENGRONNE	M. Mickaël PAUMIER
M. Thierry BOURSIER	Mme Annabelle COQUIERE	M. Roger LEFRANC	M. Jacques GROUALLE
Mme Chantal RENÉ	M. Alain PACARY	Mme Julie BLONDEL	M. Frédéric MONSALLIER
M. Pierre GUICHEMERRE	M. Dominique MAIRESSE	Mme Sylvie CROCI	M. Daniel LELIEVRE
M. Lionel MINGUET	M. Didier LARONCE	M. Laurent DESLANDES	

Absents représentés : M. Marc PAISNEL donne pouvoir à Mme Dany LEDOUX, Mme Thaïs DHERIN donne pouvoir à Mme Dorothée LECLUZE, Mme Martine CORBIERE donne pouvoir à M Éric DE LA FORCADE, M Patrick LEBOUTEILLER donne pouvoir à M Alain HUBERT, Mme Josette BADIN donne procuration à M. Dominique MAIRESSE, Mme Michelle GUIBLE donne procuration à M. Joël LEHODEY, M. Sébastien PERIER donne procuration à M. Laurent DESLANDES, Mme Gisèle DOUBLET donne procuration à M. Camille MARIE, M. Bernard LETROUVE donne procuration à Mme Pierrette GOUESLARD, M. Anthony GUILLOCHE donne procuration à M. Mickaël PAUMIER, Mme Isabelle FOUCHARD donne procuration à Mme Julie BLONDEL, Mme Sylvie PIGNARD donne procuration à M. Michel HERMÉ, M. Joël CRAHÉ donne procuration à M. Guy GEYELIN.

Absents excusés : Mme Christel LEGRAND, M Laurent TRUBLET, M Pascal LE MIERE, Mme Alexandra LADROUE, M. Fabien VAUVY

Absents : Mme Adeline RENIMEL, M. Jacques LACOLLEY, Mme Christelle GAUCHER, M. David LHERMELIN, M. Pascal PESLIER, M. Jérôme DUVAL, Mme Charline VIGOT, Mme Christine LECLERC, Mme Sophie JARDIN

Secrétaire de séance : Mme Dorothée LECLUZE

Délibération 26-03-2019/62 : ajout des points à l'ordre du jour

Avant participé à la délibération : 36

A l'ouverture de la séance, M. Le Maire demande à rajouter six points à l'ordre du jour :

- Expulsion du locataire de la commune d'Hérenquerville
- Baux – révision annuelle
- Délibération création du lotissement
- Transfert compétence assainissement
- Contrat de maintenance SAUR
- Délibération DETR Eglise de Hyenville

Tous les points supplémentaires sont acceptés à l'unanimité par le conseil municipal.

M. le Maire demande s'il y a des questions sur le dernier compte rendu du conseil municipal.

M. Mairesse demande la parole pour compléter son propos au conseil municipal du 06 mars 2019 concernant la policière municipale (délibération 06-03-209/MD56). Il exprime savoir que la policière n'est pas là pour faire des recettes. Il ajoute qu'il n'a pas été noté le montant global du coût de la policière municipale.

M. Le Maire lui répond que ce n'était pas l'objet de la délibération mais seulement les indemnités qui elles, ont été notifiées.

Le compte du compte rendu du 06 mars 2019 a été approuvé à la majorité des votants. Une abstention, M. Dominique Mairesse (une main levée).

I) BUDGETS COMMUNAUX 2018.

M. Le Maire explique que la commission finances s'est réunie ce vendredi 22 mars 2019, avec la trésorière Mme PERROT-LAMBERT. Celle-ci nous a présenté les comptes de gestion de toutes les communes.

1) COMPTE DE GESTION 2018

Délibération 26-03-2019/63 : compte de gestion 2018 de TRELLEY :

Avant participé à la délibération : 36

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	-174 116,42 €		280 209,98 €	106 093,56 €
Fonctionnement	237 621,04 €		96 970,57 €	334 591,61 €
Total	63 504,62 €		377 180,55 €	440 685,17 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

DECIDE

-que le compte de gestion du budget de la commune de Trelly dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

M. Dominique Mairesse prend la parole. Il demande pourquoi tout le nouveau conseil vote puisque c'est le Compte de Gestion de chaque commune. Il n'y a peut-être pas le quorum pour cette commune.

M. le Maire lui précise que la procédure a été vérifiée. Dans le cas de la commune nouvelle, l'entité antérieure n'existe plus donc c'est au nouveau conseil de voter.

Délibération 26-03-2019/64 : compte de gestion 2018 de HERENGUERVILLE :

Ayant participé à la délibération : 36

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	63 980,05 €		-17 904,30 €	46 075,75 €
Fonctionnement	56 630,56 €		-12 557,54 €	44 073,02 €
Total	120 610,61 €		-30 461,84 €	90 148,77 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

DECIDE

-que le compte de gestion du budget de la commune de Hérenquerville dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

Délibération 26-03-2019/65 : compte de gestion 2018 de QUETTREVILLE SUR SIENNE :

Ayant participé à la délibération : 36

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	-203 621,40 €		357 049,92 €	153 428,52 €
Fonctionnement	856 925,03 €	143 000,82 €	490 406,69 €	1 204 330,90 €
Total	653 303,63 €	143 000,82 €	847 456,61 €	1 357 759,42 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

DECIDE

-que le compte de gestion du budget de la commune de Quettreville sur Sienne dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

Délibération 26-03-2019/66 : compte de gestion 2018 de GUEHEBERT :

Avant participé à la délibération : 36

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	-11 863,77 €		11 804,77 €	-59,00 €
Fonctionnement	30 960,23 €	11 863,77 €	4 859,41 €	23 955,87 €
Total	19 096,46 €	11 863,77 €	16 664,18 €	23 896,87 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

DECIDE

-que le compte de gestion du budget de la commune de Guéhébert dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

Délibération 26-03-2019/67 : compte de gestion 2018 de CONTRIERES :

Avant participé à la délibération : 36

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	86 683,22 €		82 252,20 €	168 935,42 €
Fonctionnement	165 024,53 €	130 645,78 €	22 264 ,09 €	56 642,84 €
Total	251 707,75 €	130 645,78 €	104 516,29 €	225 578,26 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE

-que le compte de gestion du budget de la commune de Contrières dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

**Délibération 26-03-2019/68 : compte de gestion 2018 du SIGAS
TRELLY/CONTRIERES :**

Ayant participé à la délibération : 36

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	-1 616,27 €		1 017,50 €	-598,77 €
Fonctionnement	25 208,38 €	1 616,27 €	12 957,27 €	36 549,38 €
Total	23 592,11 €	1 616,27 €	13 974,77 €	35 950,61 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.
Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE

-que le compte de gestion du budget du SIGAS de TRELLY/CONTRIERES dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

Arrivée de M. Didier LARONCE à 20H15

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Mme Dany LEDOUX prend la place M. Le Maire pour le vote des comptes administratifs.

Délibération 26-03-2019/69 : compte administratif 2018 de TRELLY

Ayant participé à la délibération : 36

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Hervé GUILLE, Maire délégué de la commune de Trelly.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		237 621,04	174 116,42		174 116,42	237 621,04
Opérations de l'exercice	239 306,69	336 277,26	67 486,32	347 696,30	306 793,01	683 973,56
TOTAUX	239 306,69	573 898,30	241 602,74	347 696,30	480 909,43	921 594,60
Résultat de clôture		334 591,61		106 093,56		440 685,17
Reste à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES		334 591,61		106 093,56		440 685,17

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 de Trelly.

Délibération 26-03-2019/70 : compte administratif 2018 de HERENGUERVILLE

Ayant participé à la délibération : 36

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Michel HERME, Maire délégué de Hérenguerville.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		56 630,56		63 980,05		120 610,61
Opérations de l'exercice	91 791,15	79 233,61	40 345,84	22 441,54	132 136,99	101 675,15
TOTAUX	91 791,15	135 864,17	40 345,84	86 421,59	132 136,99	222 285,76
Résultat de clôture		44 073,02		46 075,75		90 148,77
Reste à réaliser	-	-	-	10 298,00	-	10 298,00
TOTAUX CUMULES		44 073,02		56 373,75		100 446,77

M le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 d'Hérenguerville.

Délibération 26-03-2019/71 : compte administratif 2018 de QUETTREVILLE SUR SIENNE

Ayant participé à la délibération : 36

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Guy GEYELIN, Maire de QUETTREVILLE SUR SIENNE.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		713 924,21	203 621,40		203 621,40	713 924,21
Opérations de l'exercice	788 085,85	1 278 492,54	771 293,34	1 128 343,26	1 559 379,19	2 406 835,80
TOTAUX	788 085,85	1 992 416,75	974 914,74	1 128 343,26	1 763 000,59	3 120 760,01
Résultat de clôture		1 204 330,90		153 428,52		1 357 759,42
Reste à réaliser	-	-	1 243 895,29	414 421,58	1 243 895,29	414 421,58
TOTAUX CUMULES		1 204 330,90	1 243 895,29	567 850,10	1 243 895,29	1 772 181,00

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 de Quettreville sur Sienne

Délibération 26-03-2019/72 : compte administratif 2018 de GUEHEBERT

Ayant participé à la délibération : 36

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Régis BOUDIER, Maire délégué de Guéhébert.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		19 096,46	11 863,77		11 863,77	19 096,46
Opérations de l'exercice	57 354,96	62 214,37	9 326,66	21 131,43	66 681,62	83 345,80
TOTAUX	57 354,96	81 310,37	21 190,43	21 131,43	78 545,39	102 442,26
Résultat de clôture		23 955,87	59,00		59,00	23 955,87
Reste à réaliser	-	-	1 326,00		1 326,00	
TOTAUX CUMULES		23 955,87	1 385,00		1 385,00	23 955,87

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 de Guéhébert.

Délibération 26-03-2019/73 : compte administratif 2018 de CONTRIERES

Ayant participé à la délibération : 36

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Camille MARIE, Maire délégué de Contrières.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		34 378,75		86 683,22		121 061,97
Opérations de l'exercice	147 923,64	170 187,73	509 950,75	592 202,95	957 874,39	762 390,68
TOTAUX	147 923,64	204 566,48	509 950,75	678 886,17	957 874,39	883 452,65
Résultat de clôture		56 642,84		168 935,42		225 578,26
Reste à réaliser	-		134 181,00	174 156,00	134 181,00	174 156,00
TOTAUX CUMULES		56 642,84	134 181,00	343 091,42	134 181,00	399 734,26

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 de Contrières.

Délibération 26-03-2019/74 : compte administratif 2018 du SIGAS TRELLY/CONTRIERES

Ayant participé à la délibération : 38

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Hervé GUILLE, Maire délégué de Trelly.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		23 592,11	1 616,27		1 616,27	23 592,11
Opérations de l'exercice	54 641,32	67 598,59	598,77	1 616,27	55 240,09	69 214,86
TOTAUX	54 641,32	91 190,70	2 215,04	1 616,27	56 856,36	92 806,97
Résultat de clôture		36 549,38	598,77		598,77	36 549,38
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		36 549,38	598,77		598,77	36 549,38

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 du SIGAS Trelly/Contrières.

Arrivée de M. Lionel MINGUET à 20h20

Arrivée de M. Laurent DESLANDES à 20h23

M. Le Maire reprend la séance après le vote des comptes administratifs.

3) AFFECTATION DE RESULTATS

Délibération 26-03-2019/75 Affectation de résultat budget commune nouvelle:

Ayant participé à la délibération : 39

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant les comptes administratifs qui font apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 1 700 143,16 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		614 900,49 €
<u>B Résultat antérieurs reportés</u>		
Ligne 002 du compte administratif		1 085 242,67 €
C Résultat à affecter =A+B (hors reste à réaliser)		1 700 143,16 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		473 875,25 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>		780 526,71 €
Besoin d'investissement F		678 029,19 €
AFFECTATION=C	=G+H	1 700 143,16 €
1) Affectation en réserve R1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F		678 029,19 €
2) H report en fonctionnement R002		1 022 113,97 €
DEFICIT REPORTE D002		0,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE l'affectation du résultat 2018 à reporter en 2019.

4) BUDGET PRIMITIF COMMUNE NOUVELLE

M. Le Maire explique que les différentes commissions se sont réunies plusieurs fois pour la préparation de ce budget. C'est un budget prudent qui a été établi. Les projets ont été choisis par ordre de priorité et d'urgence.

Délibération 26-03-2019/76 Budget primitif commune nouvelle 2019

Ayant participé à la délibération : 39

M. GEYELIN présente le Budget Primitif 2019, approuvé par la commission des finances.

FONCTIONNEMENT					
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	1 022 114,43
011	Charges générales	524 380,00	013	Atténuation de charges	27 000,00
012	Charges de personnel	663 086,00	70	Produits services	141 396,00
014	Atténuation de produits	145 291,62	73	Impôts et taxes	752 032,00
65	Autre charges courantes	176 500,00	74	Dotation participation	795 212,00
66	Charges financières	67 239,82	75	Autres produits	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	75 637,26	76	Produits financiers	790,00
68	Provisions	382 000,00			
022	Dépenses imprévues	5 000,00	77	Produits except	420,00
023	Virement à la sect invest	804 394,78	78	Reprise amort et provisions	85 264,05
042	Opérations d'ordre SF/SI	25 699,00	042	Opérations d'ordre SF/SI	
043	Opérations d'ordre SF/SF	0,00	043	Opérations d'ordre SF/SF	
TOTAL DEPENSES FONCT		2 869 228,48	TOTAL RECETTES FONCT		2 869 228,48
INVESTISSEMENT – (reste à réaliser+ propositions nouvelles)					
001	Déficit reporté	658,00	001	Excédent reporté	
16	Emprunt remb en capital	331 403,91	10	Dotations fonds divers	72 000,00
23	Immobilisations en cours	50 168,00	1068	Affectation de résultat	678 029,19
20	Immo incorporelles	15 600,00			
21	Immo corporelles	2 844,00			
Opération n°101 -Fleurissement		14 993,17	27	Autres immo financières	150 000,00
Opération n°105 -Travaux salles des fêtes		42 250,64	13	Subv d'investissement	459 525,58
Opération n°289- Création parking salle polyvalente		8 328,16	15	provisions	
Opération n°47- point apport volontaire enterré		3 000,00	16	Emprunt et dettes assimilées	
Opération n° 52- équipement salles des fêtes		8 420,00	024	Produits de cession d'immo	200,00
Opération n°56- acquisition matériel		90 730,32			
Opération n°63 -travaux bâtiments communaux		58 313,12	021	Virement de la section de fonct	804 394,78
Opération n°67- travaux voirie		83 640,20	040	Opérations d'ordre SI/SF	25 699,00
Opération n°77- réserve foncière		136 100,00			
Opération n°84- aménagement cabinet médical		2 000,00			
Opération n°88- travaux logements communaux		24 500,00			
Opération n°89- sanitaires publics		7 033,80			
Opération n°97- accessibilité des bâtiments communaux		4 000,00			
Opération n°99- travaux églises		71 000,00			
Opération n°104- enfouissement de réseaux		48 800,00			
Opération n°93- clocher de l'église		113 171,93			
Opération n°90- aménagement traverse bourg		1 012 098,30			
Opération n°284- salle de convivialité contrières		23 047,00			
Opération n°292- aménagement cuisine salle polyvalente		37 748,00			
TOTAL DEPENSES INVEST		2 189 848,55	TOTAL RECETTE INVEST		2 189 848,55

M. Dominique MAIRESSE demande si on a le global de l'année N-1 pour faire la comparaison.

M. Guy GEYELIN explique que la commune nouvelle repart à zéro. Donc on ne peut pas comparer.

Mme CAMBERNON explique que cela aurait pu se faire mais cela aurait été fastidieux et indigeste pour les membres. Elle ajoute qu'il sera possible de le faire l'année prochaine car nous serons sur les mêmes bases.

M. Hervé GUILLE ajoute que de nouveaux services ont été créés dans la commune nouvelle, le fonctionnement n'est plus le même. C'est difficile de comparer. Les comptes administratifs 2018, vus précédemment, révèlent pour chaque commune le montant global.

M. MAIRESSE expose que le fonctionnement ne sera pas moins cher qu'avant le regroupement.

M. BELHAIRE explique que la fiscalité reste identique.

M. de LAFORCADE prend la parole. Il ne comprend pas la démarche de M. MAIRESSE. Et confirme que chaque commune a été associée à l'élaboration de ce budget. On ne peut pas comparer ce qui n'est pas comparable.

Après avoir délibéré le conseil municipal,

ADOPTE le budget primitif 2019 à la majorité des voix soit 38 votes pour et 1 vote contre. (M. MAIRESSE Dominique)

II) BUDGETS ASSAINISSEMENT 2018

1) COMPTE DE GESTION 2018

Délibération 26-03-2019/77 : compte de gestion 2018 du service assainissement de TRELLY :

Avant participé à la délibération : 39

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	-6 443,57 €		22 175,51 €	15 731,94 €
Fonctionnement	48 976,39 €	24 580,57 €	1 418,81 €	25 814,63 €
Total	42 532,82 €		23 594,32 €	41 546,57 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

DECIDE

-que le compte de gestion du service assainissement de Trelly dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

Délibération 26-03-2019/78 : compte de gestion 2018 du service assainissement de Quettreville sur Sienne :

Avant participé à la délibération : 39

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	10 059,47 €		73 169,69 €	83 229,16 €
Fonctionnement	63 152,25 €		41 837,80 €	104 990,05 €
Total	73 211,72 €		115 007,49 €	188 219,21 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal,

DECIDE

-que le compte de gestion du service assainissement de Quettreville sur Sienne dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

Délibération 26-03-2019/79 : compte de gestion 2018 du service assainissement de Contrières :

Avant participé à la délibération : 39

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	8 518,16 €		-2 224,35 €	6 293,81 €
Fonctionnement	9 001,07 €		2 135,05 €	11 136,12 €
Total	17 519,23 €		-89,30 €	17 429,93 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE

-que le compte de gestion du budget du service assainissement de Contrières dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

2) COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Mme Dany LEDOUX, Maire délégué de Hyenville, prend la place M. Le Maire pour le vote des comptes administratifs.

Délibération 26-03-2019/80 : compte administratif 2018 du service assainissement de TRELLEY

Ayant participé à la délibération : 38

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Hervé GUILLE, Maire délégué de Trelly.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		24 395,82	6 443,57		6 443,57	24 395,82
Opérations de l'exercice	66 993,70	68 412,51	44 081,28	66 256,79	111 074,98	134 669,30
TOTAUX	66 993,70	92 808,33	50 524,85	66 256,79	117 518,55	159 065,12
Résultat de clôture		25 814,63		15 731,94		41 546,57
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		25 814,63		15 731,79		41 546,57

M le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 du service assainissement de Trelly.

Délibération 26-03-2019/81 : compte administratif 2018 du service assainissement de QUETTREVILLE SUR SIENNE

Ayant participé à la délibération : 38

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Guy GEYELIN, Maire de Quettreville sur Sienne.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		63 152,25		10 059,47		73 211,72
Opérations de l'exercice	174 800,88	216 638,68	840 538,69	913 708,38	1 015 339,57	1 130 347,06
TOTAUX	174 800,88	279 790,93	840 538,69	923 767,85	1 015 339,57	1 203 558,78
Résultat de clôture		104 990,05		83 229,16		188 219,21
Reste à réaliser			297 963,48	140 900,00	297 963,48	140 900,00
TOTAUX CUMULES		104 990,05	297 963,48	114 129,16	297 963,48	329 119,21

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 du service assainissement de Quettreville sur Sienne.

Délibération 26-03-2019/82 : compte administratif 2018 du service assainissement de CONTRIERES

Avant participé à la délibération : 38

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Camille MARIE, Maire délégué de Contrières.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		9 001,07		8 518,16		17 519,23
Opérations de l'exercice	23 389,73	25 524,78	21 988,15	19 763,80	45 377,88	45 288,58
TOTAUX	23 389,73	34 525,85	21 988,15	28 281,96	45 377,88	62 807,81
Résultat de clôture		11 136,12		6 293,81		17 429,93
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		11 136,12		6 293,81		17 429,93

M le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 du service assainissement de Contrières.

M. Le Maire entre dans la salle après que le conseil est délibéré.

3) AFFECTATION DE RESULTATS

Délibération 26-03-2019/83 Affectation de résultats service assainissement :

Avant participé à la délibération : 39

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant les comptes administratifs qui font apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 141 940,80 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	45 391,66 €
<u>B Résultat antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif	96 549,14 €
C Résultat à affecter =A+B (hors reste à réaliser)	141 940,80€
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	105 254,91 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-157 063,48 €
Besoin d'investissement F	73 834,32 €
AFFECTATION=C	=G+H 141 940,80 €
1) Affectation en réserve R1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F	73 834,32 €
2) H report en fonctionnement R002	68 106,48 €
DEFICIT REPORTE D002	0,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE l'affectation du résultat 2018 à reporter en 2019.

Délibération 26-03-2019/84 budget primitif 2019 service assainissement :

Avant participé à la délibération : 39

M. le Maire présente le Budget Primitif service assainissement 2019, approuvé par la commission de finances.

FONCTIONNEMENT						
002	Déficit reporté			002	Excédent reporté	68 106,48
011	Charges générales	78 450,00		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel	2 000,00		70	Produits services	204 900,00
014	Atténuation de produits	10 000,00		73	Impôts et taxes	
65	Autre charges courantes	2 500,00		74	Dotation participation	
66	Charges financières	20 950,00		75	Autres produits	506,00
67	Charges exceptionnelles	56 390,86		76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	5 000,00		77	Produits except	
023	Virement à la sect invest					
042	Opérations d'ordre SF/SI	163 757,62		042	Opérations d'ordre SF/SI	65 536,00
043	Opérations d'ordre SF/SF			043	Opérations d'ordre SF/SF	
TOTAL DEPENSES FONCT			339 048,48	TOTAL RECETTES FONCT		339 048,48
INVESTISSEMENT (reste à réaliser + propositions nouvelles)						
001	Déficit reporté			001	Excédent reporté	105 254,91
16	Emprunt remb en capital	230 577,00		10	Dotations fonds divers	56 524,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00		1068	Affectation de résultat	73 834,32
040	Opérations d'ordre SI/SF	76 436,00		13	Subv d'investissement	143 042,00
	<i>Amortissement</i>	<i>65 536,00</i>				
	<i>Opération pour le cpte de tiers</i>	<i>10 900,00</i>				
	Opération n°21 -plan de zonage	6 300,00		15	provisions	
	Opération n°26 -remplacement des pompes	10 000,00		16	Emprunt et dettes assimilées	
	Opération n°27 -schéma directeur	25 000,00		024	Produits de cession d'immo	
	Opération n°37 -réserve d'investissement	62 902,37				
	Opération n°35-réhabilitation EU	137 097,48		021	Virement de la section de fonct	
				040	Opérations d'ordre SI/SF	174 657,62
					<i>Amortissement</i>	<i>163 757,62</i>
					<i>Opération pour le cpte de tiers</i>	<i>10 900,00</i>
TOTAL DEPENSES INVEST			553 312,85	TOTAL RECETTES INVEST		553 312,85

M. Pascal OUIN intervient et précise que l'investissement sur l'assainissement se fait en partie sur fonds propres, ce qui n'était pas possible au départ du mandat.

Après avoir délibéré le conseil municipal a voté à l'unanimité l'adoption du budget primitif assainissement 2019.

III) BUDGET LOTISSEMENT

1) COMPTE DE GESTION

Délibération 26-03-2019/85 : compte de gestion 2018 budget lotissement Hyenville/Quetteville :

Avant participé à la délibération : 39

Le compte de gestion laisse apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2018

	Résultat de clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	6 132,32 €		33 867,68 €	40 000,00 €
Fonctionnement	0,00 €		18 184,45 €	18 184,45 €
Total	6 132,32 €		52 052,13 €	58 184,45 €

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE

-que le compte de gestion du budget lotissement Hyenville/Quettreville dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-d'adopter ce compte de gestion.

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Mme Dany LEDOUX, Maire délégué de Hyenville, prend la place M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Délibération 26-03-2019/86 : compte administratif 2018 budget lotissement Hyenville/Quettreville

Ayant participé à la délibération : 38

Mme Dany LEDOUX présente le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Mme Dany LEDOUX, Maire délégué de Hyenville.

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				6 132,32		6 132,32
Opérations de l'exercice	205 869,24	224 053,69	142 674,62	176 542,30	348 543,86	400 595,99
TOTAUX	205 869,24	224 053,69	142 674,62	182 674,62	348 543,86	406 728,31
Résultat de clôture		18 184,45		40 000,00		58 184,45
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		18 184,45		40 000,00		58 184,45

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget lotissement Hyenville/Quettreville.

3) **AFFECTATION DE RESULTATS**

Délibération 26-03-2019/87 Affectation de résultats budget lotissement :

Ayant participé à la délibération : 39

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant les comptes administratifs qui font apparaître :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	18 184,45 €
<u>B Résultat antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif	0,00 €
C Résultat à affecter =A+B (hors reste à réaliser)	18 184,45 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	40 000,00 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0,00 €
Besoin d'investissement F	0,00 €
AFFECTATION=C	=G+H 18 184,45 €
1) Affectation en réserve R1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
2) H report en fonctionnement R002	18 184,45 €
DEFICIT REPORTE D002	0,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte l'affectation du résultat 2018 à reporter en 2019.

4) **BUDGET PRIMITIF 2019**

Délibération 26-03-2019/88 budget primitif 2019 lotissement Hyenville/Quettreville :

Ayant participé à la délibération : 39

M. le Maire présente le Budget Primitif budget lotissement 2019, approuvé par la commission de finances.

FONCTIONNEMENT						
002	Déficit reporté			002	Excédent reporté	18 184,45
011	Charges générales	54 182,43		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel			70	Produits services	25 082,50
014	Atténuation de produits			73	Impôts et taxes	
65	Autre charges courantes	2,00		74	Dotation participation	
66	Charges financières	300,00		75	Autres produits	
67	Charges exceptionnelles			76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues			77	Produits except	11 217,48
023	Virement à la sect invest					
042	Opérations d'ordre SF/SI			042	Opérations d'ordre SF/SI	
043	Opérations d'ordre SF/SF	300,00		043	Opérations d'ordre SF/SF	300,00
TOTAL DEPENSES FONCT			54 784,43	TOTAL RECETTES FONCT		54 784,43
INVESTISSEMENT						
001	Déficit reporté			001	Excédent reporté	40 000,00
16	Emprunt remb en capital	40 000,00		10	Dotations fonds divers	
20	Immobilisation incorp			1068	Affectation de résultat	
204	Subv d'équipement			13	Subv d'investissement	
21	immobilisations			15	provisions	
23	Travaux en cours			16	Emprunt et dettes assimilées	
26	participations			024	Produits de cession d'immo	
27	Autres immo financières					
020	Dépenses imprévues			021	Virement de la section de fonct	
040	Opérations d'ordre SI/SF			040	Opérations d'ordre SI/SF	
TOTAL DEPENSES INVEST			40 000,00	TOTAL RECETTE INVEST		40 000,00

Mme CAMBERNON explique que l'emprunt relais sera remboursé de 40 000 € en fin d'année.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif lotissement Hyenville/Quettreville 2019.

IV) SUBVENTIONS

Délibération 26-03-2019/89 vote des montants de subvention

Avant participé à la délibération : 49

Mme Dany LEDOUX prend la parole pour proposer le montant alloué aux associations. Tous ces montants ont été vus en commission « vie associative, fêtes et cérémonies ».

M. GEYELIN annonce qu'il y aura début avril une réunion concernant les feux d'artifices avec les différents comités des fêtes.

M. HERME explique qu'il y a pour Hérenguerville une subvention en actions diverses pour les enfants handicapés qui ont besoin en cas de sortie.

M. MAIRESSE prend la parole pour dire qu'il y a une augmentation des subventions de 25%
Mme LEDOUX lui explique qu'il y a deux réserves : une de 2000 € pour les cas exceptionnels ou en cas d'oubli de certaines des associations, et une de 1000 € pour les cérémonies du 75^{ème} anniversaire.

	Montant demandé	Montant proposé	Montant voté
QUETTREVILLE/ HYENVILLE			
AGVQ (Gym quettreville)	300,00	300,00	300,00
Anciens combattants	200,00	200,00	200,00
Association des jeunes sapeur pompiers	560,00	600,00	600,00
Club de l'amitié	250,00	250,00	250,00
Club du 3 ^{ème} âge de Hyenville	200,00	250,00	250,00
Comité des fêtes	850,00	850,00	850,00
Ecurie Bélénos		70,00	70,00
Karibuni (danse)	100,00	100,00	100,00
Les Chantous de la Côte	1 000,00	1 000,00	1 000,00
PSTVQCA	150,00	150,00	150,00
Société de Chasse		250,00	250,00
Société de Pêche	500,00	500,00	500,00
Anciens combattants Hyenville	110,00	120,00	120,00
Amicale hyenvillaise		200,00	200,00
Bibliothèque pour tous	800,00	800,00	800,00
Croix rouge		mise à disposition d'une salle	
Lire et faire lire		160,00	160,00
Aide est partage		Pris en compte par le CCAS	
FC Sienna		2 000,00	2 000,00
Don du sang		150,00	150,00
Fonds d'aide aux jeunes		500,00	500,00
TRELLY			
Fair play Pétanques		100,00	100,00
APE vive la cour	254,00	260,00	260,00
Club de l'amitié		Prise en compte par le CCAS	
Société de Chasse	340,00	340,00	340,00
Ancien combattants	190,00	200,00	200,00
Gym	500,00	250,00	250,00
L'Echo de la Sienna	180,00	180,00	180,00
CONTRIERES			
Anciens combattants	200,00	200,00	200,00
Club rendez-vous de l'amitié	200,00	250,00	250,00
Jumelage Zingan	200,00	200,00	200,00
ESTC		1 800,00	1 800,00
Société de Chasse	200,00	200,00	200,00
Jumelage Bergbieten	200,00	200,00	200,00
Souvenir Français	75,00	75,00	75,00
GUEHEBERT			
Guéhébert animations		Mise à disposition d'une salle	
HERENGUERVILLE			
Association Vie et Mémoire	100,00	250,00	250,00
Société de Chasse	100,00	100,00	100,00
Demandes de subventions tardives			2 000,00
Cérémonie du 75 ^{ème}			1 000,00
TOTAL			16 305,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE le montant des subventions ci-dessus.

V) TAUX D'IMPOSITION

Délibération 26-03-2019/90 vote des taux d'imposition

Avant participé à la délibération : 49

M le Maire rappelle que suite à la création de la commune nouvelle QUETTREVILLE SUR SIENNE au 1^{er} janvier 2019, les taux font l'objet d'une intégration fiscale progressive, avec un lissage sur 12 ans pour aboutir à un taux identique en 2030 sur le territoire de la commune nouvelle. Il propose de ne pas augmenter les taux d'impositions en 2019.

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE que les taux d'imposition de la commune nouvelle QUETTREVILLE SUR SIENNE ne seront pas augmentés en 2019 et qu'ils sont donc les suivants :

	Taux de référence 2018	Taux votés	Bases d'imposition prévisionnelle 2019	Produit fiscal attendu 2019
Taxe d'habitation	13,11%	13,11%	2 375 000 €	311 257 €
Taxe foncière	13,15%	13,15%	1 611 000 €	211 847 €
Taxe foncière non bâti	32,82%	32,82%	463 600 €	152 154 €
				675 258 €

VI) ETUDE DES DEVIS

Délibération 26-03-2019/91 approbation des devis

Avant participé à la délibération : 49

Opération	Commune/service	Nom Entreprise	Descriptif	Montant TTC
OP 105	Salle des fêtes Quettreville-sur-Sienne	HORLON Sébastien	Sanitaire : 3 wc suspendus, 3 urinoirs, 1 lave-main, 3 distributeurs de papiers toilette	4 914,84 €
	Salle des fêtes Hyenville	DOUVILLE Vincent	Menuiseries	739,91 €
TRAVAUX SALLE DES FETES				5 654,75 €
OP 56	Cantine Trelly	BERGER LEVRAULT	<u>Matériel</u> : tablette Samsung Galaxy tab A et accessoires	270,00 €
			<u>Prestations</u> : Installation outils de pointage, paramétrage des données, conversion des données, suivi démarrage	2 202,00 €
			<u>Formations</u> : restauration scolaire et portail citoyen	1 260,00 €
			Total :	3 732,00 €
			<i>Contrat de service 170.40€ mensuel soit 2044.80 € pour l'année (fonctionnement)</i>	
	Agence Postale	Daltoner	Bureau et caisson	590,40 €
	Mairie Guéhébert	Bruneau	Bureau	210,00 €
ACQUISITION MATERIELS				8 264,44€

OP 63	Bâtiment Police Municipale	SARL David et Mattioni	Réfection murs en pierre extérieur, maçonnerie	2 400,00 €
		Prunier Bonhomme Sarl	Réfection de la toiture en ardoise d'Espagne, isolation comble, gouttières	14 444,64 €
			Menuiseries	21 847,43 €
	Nouvelle mairie – salle de cathés- Contrières	Tardif Sarl	Agrandissement porte annexe	1 382,40 €
		Douville Vincent	Modification des cloisons et menuiseries extérieures	4 364,06 €
		Philippe JABBAR	Modification installation électrique	1 144,32 €
		Gedimat	Matériel de peinture, porte coulissante pour placard, sol stratifié	1 388,93 €
	Mairie de Hyenville	Vincent DOUVILLE	Remplacement menuiseries : 2 fenêtres et 1 porte	3 671,82 €
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX				50 643,60 €
OP 67	Clos de la Sienne Quettreville-sur-Sienne	Lehodey TP	Aménagement voirie Piétonne	16 293,60 €
	Rue de l'Eglise -Quettreville	Lehodey TP	Aménagement des trottoirs	12 064,80 €
	Rue de la Croix – Quettreville	Lehodey TP	Aménagement voirie	3 142,80 €
	Rue de la Huguenoterie -Trelly	Lehodey TP	Aménagement voirie	9 018,00 €
	Rue Martinière Hyenville	Lehodey TP	Aménagement chemin	2 202,00 €
	Girardière de bas Hyenville	Lehodey TP	Aménagement chemin	9 810,00 €
TRAVAUX DE VOIRIE				52 531,20 €
OP 88	Logement Mairie Hyenville	Vincent DOUVILLE	Remplacement d'une fenêtre	362,85 €
	Logement Mairie Guéhébert	Vincent Douville	5 Volets battants	2 649,00 €
	Logement Ecole Quettreville	Vincent DOUVILLE	3 Fenêtres avec stores	5 403,90 €
	Logement Poste Quettreville	Sarl JD Peinture	Rénovation des murs intérieurs : lessivage, ponçage, rebouchage, toile de verre et peinture	8 773,00 €
		Horlon Sébastien	Travaux de plomberie et électricité	1 017,19 €
TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAUX				18 205,94 €
OP 89	WC publiques Trelly	Vigot	Appareils sanitaires : WC surélevé, urinoir et lavabo PMR	2 410,44 €
		Point P	Porte de service PVC larg 90 cm	1 392,74 €
SANITAIRES PUBLIQUES				3 803,18 €
OP 99	Sacristie Guéhébert	Prunier Bonhomme	Couverture Zinc Quartz	5 742,55 €
	Eglise Trelly	JD Peinture	Réfection enduit	24 000,00 €
		JD Peinture	Nettoyage, rebouchage et peinture des plafonds, murs, sacristie, boiseries	11 160,00 €
TRAVAUX EGLISE				40 905,55 €

Mme LEDOUX explique que les différentes commissions se sont réunies 2 à 3 fois pour répertorier les besoins de chacun. Il y a eu plusieurs devis demandés. Les commissions travaux et voirie ont tranché pour n'en retenir plus qu'un seul.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE les devis ainsi présentés.

VII) CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES P.E.C

Délibération 26-03-2019/92 Contrat PEC

Ayant participé à la délibération : 49

Mme COQUIERE propose le recrutement d'un agent administratif sous contrat P.E.C à compter du 8 avril 2019 jusqu'au 7 avril 2020, afin d'assurer le remplacement de Mme LEMONNIER.

C'est un contrat de 35h sur 12 mois, l'agent sera rémunéré sur la base du traitement indiciaire de la fonction publique territoriale, cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial échelle C1 échelon 1 soit indice brut 348 et indice majoré 326. La commune bénéficie d'une aide à l'embauche pour ce type de contrat.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE le recrutement de d'un agent sous contrat PEC

Mme Cambernon témoigne de son parcours. Elle sortait d'une formation comptabilité (BTS) qu'elle a obtenu par correspondance. Elle a travaillé mais en tant que vendeuse. Elle s'est retrouvée au chômage pendant deux années. Elle n'arrivait pas à décrocher d'entretien d'embauche. La Mairie de Quetteville lui a permis de décrocher cet entretien et d'être prise en contrat aidé. Cela lui a permis de retrouver confiance en elle, d'acquérir de l'expérience. Même si elle ne restait pas au sein de la collectivité, elle savait que cela pouvait lui ouvrir d'autres portes. Aujourd'hui, elle est titularisée depuis deux ans.

VIII) SIEGES A LA CMB

Délibération 26-03-2019/93 Délégués CMB

Ayant participé à la délibération : 49

M. GEYELIN explique que nous avons déjà délibéré en janvier mais, le préfet a envoyé une circulaire modifiant le nombre de délégués appelés à siéger à la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage, en raison de la commune nouvelle.

Nous perdons un siège. Il faut donc six délégués. Nous proposons de reconduire les maires délégués des communes, sauf pour Contrières où le délégué était le 1^{er} adjoint, M. de LAFORCADE, qui siégeait auparavant.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE la nomination des six délégués suivants :

- M. GEYELIN
- Mme LEDOUX
- M. HERME
- M. BOUDIER
- M. GUILLE
- M. de LAFORCADE

IX) DOSSIER D'EXPLUSION HERENGUERVILLE

Délibération 26-03-2019/94 Procédure d'expulsion Hérenguerville

Ayant participé à la délibération : 49

M. HERME explique que le locataire du logement de l'ancienne école ne paye plus le loyer depuis plusieurs années. Il a eu recours à beaucoup d'aides, assistante sociale. Il a fait appel à ses proches dont sa mère qui a payé 1800€ de la dette.

M HERME demande l'accord du conseil pour lancer la procédure d'expulsion par le biais d'un huissier. Celle-ci va durer au moins un an.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE le lancement de la procédure d'expulsion.

X) BAUX COMMUNAUX

Délibération 26-03-2019/95 Révision des baux communaux

Ayant participé à la délibération : 49

Pour les loyers des logements communaux, les communes déléguées appliquent la révision annuelle sauf pour Hyenville qui a gelé les siennes.

Pour l'harmonisation, il faudrait que les loyers soient tous révisés annuellement.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE la révision des loyers annuellement.

XI) CREATION DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT QUETTREVILLE

Délibération 26-03-2019/96 création du budget annexe du lotissement de Quettreville

Ayant participé à la délibération : 49

Monsieur le Maire rappelle qu'une réserve foncière a été acquise pour réaliser un lotissement communal sur la commune déléguée de Quettreville. Parcelles cadastrées ZI n°189 et 193 pour une contenance totale de 9929m².

Ce lotissement nécessite la création d'un budget annexe suivant la nomenclature M14.

M. le Maire explique que le lotissement va débiter par la création de dix lots, puis dans un second temps il y aura six lots supplémentaires. Il rajoute qu'il faut d'ores et déjà penser à un nom.

Le conseil municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE de créer un budget annexe qui sera intitulé « Budget annexe lotissement de Quettreville ».

XII) DETR EGLISE DE HYENVILLE

Délibération 26-03-2019 /97 DETR église de Hyenville

Ayant participé à la délibération : 49

Mme LEDOUX a fait une demande de subvention DETR pour les travaux de l'église de Hyenville. Le dossier a été revu par les bâtiments de France qui exigent des modifications sur les postes de dépenses couverture et maçonnerie, de nouveaux devis sont présentés.

M. le Maire demande d'approuver le nouveau plan de financement ci-dessous

Poste de dépenses	de	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Couverture		26 892,70 €	5 378,54 €	32 271,24 €
Maçonnerie		1 170,00 €	234,00 €	1 404,00 €
TOTAL		28 062,70 €	5 612,54 €	33 675,24 €

Le conseil municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE d'approuver la demande de la DETR

XIII) TRANSFERT DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Délibération 26-03-2019 /98 Compétence assainissement

Ayant participé à la délibération : 49

M. GUILLE explique que la CMB devait reprendre la compétence assainissement en 2020. Cependant, elle propose un report en 2026. Il y a eu une réunion le 21 mars dernier avec toutes les communes concernées. Elles étaient favorables au report de la prise de compétence. Cependant, la date de 2026 est une date butoir donc la CMB peut reprendre la compétence avant si elle le souhaite.

Le conseil municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE de reporter la reprise de la compétence assainissement en 2026.

XIV) MAINTENANCE SAUR

Délibération 26-03-2019 /99 Maintenance de la SAUR

Ayant participé à la délibération : 49

M OUIN prend la parole pour expliquer qu'il y a des postes sur Contrières et Trelly et un nouveau sur Quettreville que la Saur nettoie gratuitement depuis novembre 2018. Cet avenant au contrat actuel va coûter 5000€ ht de plus. Le contrat est d'une durée de 3 ans. Il y a globalement une économie de faite en ne faisant qu'un seul et même contrat.

Le conseil municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE d'accepter l'avenant de la SAUR